

Intitulé de l'UE	Aménagement du territoire
Section(s)	- (2 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / Finalité Construction / Cycle 2 Bloc 2 option Énergie et Environnement

Responsable(s)	Heures	Période
Mickaël MERCIER	15	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Permis d'urbanisme : applications	5h	Mickaël MERCIER
Urbanisme : théorie	10h	Mickaël MERCIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures	
Permis d'urbanisme : applications	5h de travaux
Urbanisme : théorie	10h de théorie

Langue d'enseignement	
Permis d'urbanisme : applications	Français
Urbanisme : théorie	Français

Connaissances et compétences préalables	

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES	
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes	
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel :	
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel en Construction :	
<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les connaissances technologiques, techniques et juridiques nécessaires à la gestion de projets de construction <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser et respecter la législation, les normes et procédures spécifiques, plans et cahiers des charges 	

Acquis d'apprentissage spécifiques

Analyser (Taxonomie de Bloom):

- Reconnaître les sous-entendus.
- Identifier les parties constitutantes d'un tout pour en distinguer les idées et apporter une réponse juste et complète.

Contenu de l'AA Permis d'urbanisme : applications

Réalisation d'un permis d'urbanisme de minime importance, sans architecte

Contenu de l'AA Urbanisme : théorie

PARTIE I CONTEXTE HISTORIQUE

- Naissance et développement de la ville industrielle
- L'urbanisme d'après-guerre
- Histoire du droit de l'urbanisme en Belgique

PARTIE II AMENAGEMENT NORMATIF

- Composition du CoDT
- Outils d'aménagement

PARTIE III LES PERMIS

- Les certificats d'urbanisme
- Le permis d'urbanisme
- Les actes et travaux de minime importance
- Les permis d'urbanisation

Méthodes d'enseignement

Permis d'urbanisme : applications : approche par projets

Urbanisme : théorie : cours magistral, étude de cas

Supports

Permis d'urbanisme : applications : activités sur eCampus, Internet (Réalisation de recherches cartographiques)

Urbanisme : théorie : syllabus

Ressources bibliographiques de l'AA Permis d'urbanisme : applications

Le CoDT

Ressources bibliographiques de l'AA Urbanisme : théorie

Le CoDT

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>AA: "Urbanisme: théorie" - pondération 70% Examen écrit basé sur des cas concrets à expliquer.</p> <p>Pour cet examen seuls de nouveaux exemplaires du CoDt seront à disposition. L'étudiant aura également droit à une seule feuille manuscrite préparée par ses soins pour s'y retrouver plus rapidement dans le CoDT. L'écriture sera "normale"; Il ne s'agira nullement d'un condensé de fiches "aide mémoire" photocopiées en petit pour tenir sur une feuille.</p>

AA: "Permis d'urbanisme : applications" - pondération 30% - non rejouable en 2e session
Rapport à remettre au plus tard à la date indiquée dans les consignes.

La note finale obtenue à l'UE sera calculée sur base d'une moyenne arithmétique suivant la pondération mentionnée ci-dessus.

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Permis d'urbanisme : applications : **non**

Urbanisme : théorie : **non**

Année académique : **2019 - 2020**